

REPUBLIQUE DU TCHAD

UNITE - TRAVAIL - PROGRES



MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

DECLARATION

de Monsieur ALIO ABDOULAYE IBRAHIM, MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DE LA REPUBLIQUE DU TCHAD

Α

L'OCCASION DE LA CONFERENCE INTERNATIONALE DES NATIONS UNIES SUR L'EAU DE NEW YORK Monsieur le Président de la Conférence des Nations Unies sur l'Eau ;

Mesdames, Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement ; Altesses Royales ;

Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies ; Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Convention des Nations Unies sur l'Eau ;

Mesdames, Messieurs;

Tout protocole observé.

C'est avec un grand honneur et un réel plaisir que ma délégation et moimême, au nom du peuple et du Gouvernement du Tchad, prenons part à cette troisième Session de la Conférence Internationale de Haut Niveau sur l'Eau à New York aux USA.

A l'entame de mon propos, permettez-moi tout d'abord d'adresser, au nom de Son Excellence le Général MAHAMAT IDRISS DEBY ITNO, Président de la Transition, Président de la République, Chef de l'Etat mes vives félicitations et remerciements aux organisateurs de cette assise pour l'accueil combien fraternel sans occulter toutes les marques d'attention dont nous avons fait l'objet depuis notre arrivée à New York.

Aussi, voudrais-je, du haut de cette tribune, adresser mes vives félicitations à Monsieur le Président de la 3^{ème} Conférence des Nations Unies sur l'Eau pour la bonne organisation de ces assises malgré les difficultés de tous ordres.

En prenant part à cet événement d'ordre planétaire, nous voulons partager avec le reste de la Communauté Internationale les préoccupations liées aux difficultés d'accès à l'eau avec son corollaire de répercussion sur les activités de développement en général et les pays particulièrement vulnérables au nombre desquels se trouve mon pays, le Tchad.

Mesdames, Messieurs, Distingués invités

Le Tchad, pays sahélien, dépourvu de façade maritime, couvre une superficie de 1.284.000 km², dont plus de la moitié est désertique. Son économie repose essentiellement sur l'agriculture, l'élevage et les ressources halieutiques et minières notamment le pétrole.

Selon les projections des données climatiques, l'état de vulnérabilité actuel et futur du Tchad montre que ces secteurs économiques, y compris le secteur de l'eau, sont tous affectés par le phénomène des changements climatiques.

Dans le secteur de l'eau, le problème se pose en termes non seulement d'accès à l'eau potable qui est de 63%, taux qui cache d'énormes disparités provinciales allant de 15 à 80%, mais aussi en termes d'accès aux services d'hygiène et d'assainissement de 20% qui reste parmi l'un des plus bas au monde.

De plus, la gestion et la maintenance des ouvrages existants demeurent l'une des problématiques majeures du secteur de l'eau à solutionner. Ainsi, le Partenariat Public et Privé (PPP) retrouve sa place dans la gestion des grands contres et du coup devient une réalité grâce à la mise en place d'un arsenal juridique, d'affermage faisant place aux opérateurs privés pour gérer les centres de plus de 10.000 habitants, tout comme les miniadductions d'eau potable qui sont confiées à leur tour aux associations d'usagers de l'eau).

La gestion des grands centres par contre est concédée à la Société Tchadienne des Eaux (STE).

Conscient de la globalisation des problématiques du secteur de l'eau et du rôle de la communauté internationale dans la recherche de diverses solutions pour la gestion et l'accès à l'eau, le Tchad s'est résolument engagé dans l'action et le processus de la gouvernance mondiale de l'eau en souscrivant à tous les instruments juridiques et initiatives pertinentes.

C'est pourquoi mon pays accorde une importance particulière à ce Sommet, cadre approprié de coopération et d'exploration des voies et moyens pouvant permettre de mutualiser les efforts engagés pour rendre l'eau accessible et abordable à tous.

Mesdames, Messieurs, Distingués invités

Pour atteindre les objectifs de Développement Durable "Accès à l'eau potable et à l'assainissement (ODD6)" et eu égard au rôle vital de l'eau dans la réalisation de tous les ODD, mon pays a mené des actions phares dont quelques-unes sont décrites ci-après. Il s'agit de : lancement d'une série des projets d'études, de recherche ainsi que la réalisation des ouvrages hydrauliques et d'assainissement aussi bien sur fonds propre de l'Etat qu'avec l'appui de nos Partenaires Techniques et Financiers (PTF) tels que l'Union Européenne, la Banque Africaine de Développement (BAD), la Banque Islamique de Développement (BID), la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA) Invest International (Pays-Bas), Agence Française de Développement (AFD), UNICEF, etc.

Mesdames, Messieurs, Distingués invités

En termes de développement durable, la promotion d'une agriculture intelligente avec une maitrise de l'eau et le renforcement des réseaux météorologiques restent prioritaires. A cela, il convient d'ajouter les programmes et actions visant à protéger l'environnement et à gérer de façon durable, les ressources naturelles ainsi que les risques environnementaux.

C'est ainsi que le Gouvernement d'Union Nationale, sous l'impulsion de Son Excellence le Général MAHAMAT IDRISS DEBY ITNO, Président de Transition, Président de la République, Chef de l'Etat, met un accent tout particulier sur la facilitation de l'accès aux énergies renouvelables en les rendant moins chères que les combustibles fossiles. La substitution du gaz butane au bois à travers un mécanisme de subvention en est une illustration parfaite.

Pour ce Sommet consacré à l'eau et au développement durable, le Tchad à l'instar d'autres pays membres des Nations Unies, fonde l'espoir sur la détermination de la Communauté Internationale à atteindre les objectifs de la décennie d'action pour l'eau en honorant l'engament pris lors de la deuxième Conférence internationale de haut niveau sur la décennie internationale d'action « L'eau pour le développement durable ».

Voudrais-je aussi réitérer le soutien du Tchad aux messages clés adressés par ledit sommet à l'endroit de la Conférence de Nations Unies sur l'eau

de 2023 à New York qui soulignent, entre autres, « que l'engagement envers la durabilité, y compris l'eau et l'assainissement et la réduction des risques de catastrophe, doit être réaffirmé à la lumière de la manière dont les défis du changement climatique, de la perte de la biodiversité, de la dégradation de l'environnement de la rareté de l'eau et de la pollution provenant, entre autres, de la dégradation de l'agriculture, le traitement des déchets, les produits chimiques, les pollutions organiques, les perturbateurs endocriniens, les métaux lourds et les microplastiques ont un impact sur la vie et la prospérité d'innombrables personnes chaque jour et menacent la jouissance effective des droits de l'homme et les besoins vitaux des générations futures ».

Je demeure convaincu que sans une vision partagée et sans une coopération affichée et soutenue entre les états sur les problèmes de l'eau et de l'assainissement, sans financement et sans transfert de technologies, nous n'arriverons jamais à atteindre nos objectifs qui sont ceux de permettre aux populations, l'accès à l'eau salubre et à l'assainissement.

L'adhésion du Tchad à la Convention sur l'eau en Mai 2018, s'inscrit dans le prolongement de décennies de coopération avec les pays voisins depuis les années 1960.

Faut-il le rappeler que le Tchad est le premier pays hors de la région paneuropéenne à adhérer à la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux (Convention sur l'eau) dont le Secrétariat est assuré par la Commission Économique des Nations Unies pour l'Europe (UNECE). C'est dans cette optique que les Autorités tchadiennes se sont engagées à promouvoir la Convention auprès des pays membres des bassins auxquels le Tchad appartient, notamment dans le cadre de la Commission du Bassin du Lac Tchad et de l'Autorité du Bassin du Niger.

Le Tchad confirme une fois de plus son ferme engagement en faveur de la gestion durable des eaux transfrontières par le biais des principes et règles du droit international. Ce faisant, le pays a également démontré son soutien au processus d'universalisation de l'approche de coopération adoptée par la Convention, qui suscite un intérêt croissant à travers le monde et particulièrement en Afrique.

C'est pourquoi, il nous parait nécessaire et même urgent de développer une plus grande solidarité mondiale agissante afin de faire face aux problèmes actuels liés à l'eau et à l'assainissement.

Permettez-moi d'annoncer du haut de cette tribune, que mon pays le Tchad, après l'organisation du « Dialogue National Inclusif et Souverain » (DNIS) en 2022.

Le Gouvernement d'Union Nationale issu de cette grande retrouvaille a pris le ferme engagement de mettre en œuvre, dans le délai, les dispositions du cahier de charges issu du DNIS. Aussi, le peuple tchadien par ma voix sollicite-t-il le soutien et l'accompagnement tant technique que financier de la communauté internationale pour la réalisation de cette lourde mission.

Mesdames, Messieurs, Distingués invités

Je ne saurais terminer mes propos sans, une fois de plus, remercier au nom du Gouvernement de la République du Tchad, Monsieur le Président et tout son staff, pour le travail remarquable accompli ayant permis l'organisation et la tenue de la 3ème Conférence des Nations Unies sur l'Eau.

Ma profonde gratitude s'adresse aussi à tous les Partenaires Techniques et Financiers dont les contributions significatives aux efforts déployés pour l'accès à l'eau potable et à l'assainissement au niveau planétaire méritent ici d'être saluées.

Je vous remercie.